



## Règlements du Tournoi Provincial M15 de Beloeil Édition 2025

### **Règlements de jeu**

Tous les règlements de jeu du Livre des « Règlements administratifs » de Hockey Québec (HQ) et de Hockey Canada (HC) sont appliqués.

### **Abandon d'une équipe**

Si une équipe abandonne dans les 30 jours calendrier avant le début du tournoi après avoir été acceptée, ou après le début du tournoi, elle perd ses frais d'inscription et son abandon est soumis pour enquête au comité de discipline de sa région. Celui-ci en fait rapport au responsable régional des tournois concernés par télécopieur ou par courrier électronique, règlement 9.8.5 d'hockey Québec.

### **Abandon ou désistement après une victoire d'un tournoi éliminatoire**

L'équipe ayant été battue par cette dernière pourra continuer à participer au tournoi. Si l'équipe ayant été battue ne peut ou ne veut pas revenir, vous pourriez accepter une des équipes éliminées de votre tournoi.

### **Enregistrement d'une équipe**

5 jours avant le début du tournoi, le gérant ou un officiel d'équipe doit faire parvenir par courriel au responsable du tournoi les documents suivants (idéalement en format PDF):

- Le calendrier des parties de votre équipe dans votre ligue à jour, tournois, championnats
- Feuilles de pointage des 5 dernières parties (saison régulière, tournois et séries éliminatoires).
- L'enregistrement de l'équipe approuvé par le registraire régional ou de l'association. Si des modifications sont faites sur le formulaire d'enregistrement d'équipe par la suite ou si une partie est jouée dans les 5 jours, il faut retourner une copie par courriel au responsable du tournoi.

### **Qualifications des entraîneurs**

Les entraîneurs doivent respecter le grade requis par leur division et classe (HQ 3.2). Un des officiels d'équipe derrière le banc doit absolument être accrédité comme préposé à la santé et sécurité selon l'article 3.6B des règlements administratifs.

### **Service de premiers soins**

Le tournoi offre un service de premiers soins pour toute la durée de celui-ci. Ceci fait en sorte qu'aucun membre du personnel de banc ne sera autorisé sur la glace en cas de blessure. Le soigneur de l'équipe pourra se rendre sur la patinoire lorsque l'autorisation lui sera donnée par un membre du personnel de premiers soins si celui-ci en fait la demande..

### **Personnes admissibles**

Un maximum de cinq (4) officiels d'équipe sont admissibles derrière un banc d'équipe. Ils doivent tous être inscrits et enregistrés sur le formulaire d'enregistrement des membres d'une équipe ainsi que sur la feuille de pointage du match.

### **Gardien de but**

Toute équipe peut aligner un ou deux gardiens de but. Cependant si une équipe aligne un seul gardien et que celui-ci se blesse durant la partie, il aura dix (10) minutes pour récupérer. S'il est nécessaire de remplacer le gardien blessé, cinq (5) minutes additionnelles seront accordées pour un total de quinze (15) minutes, à un joueur déjà en uniforme pour revêtir l'équipement de gardien (HC art. 2.4c).



## Règlements du Tournoi Provincial M15 de Beloeil Édition 2025

### **Nombre de joueurs en uniforme**

- Au simple lettre, le nombre minimum de joueurs en uniforme avant le début de la partie est de 6 joueurs plus un gardien (HQ art. 7.2.1 A)
- Au triple et double lettre, le nombre minimum de joueurs en uniforme avant le début de la partie est de 10 joueurs plus un ou deux gardiens (HQ art. 7.2.1 B)
- Si le nombre de joueurs n'est pas respecté, l'équipe fautive en cause perd la partie (0-1) et son point franc jeu.
- Après le début d'un match, si une équipe n'est pas en mesure de placer sur la glace le nombre de joueurs requis par le jeu (1 gardien de but et cinq (5), quatre (4) ou trois (3) autres joueurs selon les punitions), l'officiel met fin au match, fait rapport sur la feuille de match et l'équipe en cause perd le match (HQ 7.2.1D).

### **Règles**

- Aucun mesurage de bâton n'est permis durant le tournoi
- La poignée de main (poing à poing) se fera avant le match.

### **Avance à l'horaire**

Le comité se réserve le droit de débiter une partie plus tôt. Les équipes doivent être prêtes à jouer au moins quinze (15) minutes avant l'heure prévue à l'horaire.

### **Délai ou retard d'une équipe**

Une équipe qui n'est pas présente à l'heure prévue pour le début de la partie, aura un délai de quinze (15) minutes, et ce incluant la période d'échauffement afin qu'elle présente le nombre minimal de joueurs pour débiter la partie. Toutefois, une pénalité de deux (2) minutes lui est imposée pour avoir retardé la partie. Après ce délai, l'équipe perd par forfait (0-1). L'équipe fautive perd aussi son point franc jeu (HQ art. 7.2.9).

### **Couleur des chandails**

Visiteur : Pâle                      Local : Foncé

S'il n'y a pas de contraste entre les couleurs de chandails des deux équipes, l'équipe locale devra changer de couleur de chandails.

### **Départage d'égalité au classement**

Le règlement 9.7 de hockey Québec s'applique intégralement.

### **Règlementation de surtemps**

Le règlement 9.6.1 s'applique intégralement pour les parties éliminatoires, les demi-finales et finales.

### **Fusillade**

Le règlement 9.6.2 de hockey Québec s'applique intégralement.

### **Arrêt d'une partie**

En tout temps, l'organisation du tournoi ou l'arbitre pourra arrêter une partie s'ils jugent que la sécurité des participants pourrait être compromise.



## Règlements du Tournoi Provincial M15 de Beloeil Édition 2025

### **Chambre des joueurs**

Les équipes auront accès à leur chambre aussitôt que les responsables de l'accueil les auront avisées. Après la partie, les équipes auront vingt (20) minutes pour libérer la chambre. Nous comptons sur votre collaboration afin de maintenir les chambres propres lors de votre départ. De plus, l'équipe sera tenue responsable de tout dommage causé par l'un de ses membres aux installations et aux équipements utilisés dans les aréna. Seul le gardien de but partant sera toléré à l'extérieur du vestiaire.

### **Mésentente**

Advenant une discussion aux règlements du tournoi, toute décision rendue par le comité de discipline du tournoi sera sans appel.

### **Modifications à l'horaire**

Suite à des situations, événements, tempêtes, intempéries majeures ou autres, et qui sont hors de contrôle du comité organisateur, celui-ci peut, en tout temps, suspendre, modifier et réaménager la cédule, l'horaire ou autres. Nous ne serons pas responsables des dépenses d'une équipe suite à ces modifications. Nous tenterons de vous aviser par téléphone de tout changement à votre horaire. La décision du comité est finale et sans appel.

En plus, aucune modification à l'horaire ne sera effectuée sur demande, sauf dans des cas de force majeure.

### **Protêt**

Le tournoi s'engage à respecter la décision de l'arbitre pour toutes les parties du tournoi. Tout protêt contre une décision d'un officiel en rapport avec l'application ou la non-application d'une règle de jeu doit être fait par un membre en règle. Le règlement 7.4 s'applique intégralement lors d'un protêt.

### **Utilisation de klaxon**

Bien que nous vous encourageons à supporter votre équipe de façon dynamique, nous vous rappelons que, conformément règlement de hockey Québec (7.7.8) l'utilisation de klaxon à air comprimé ou klaxon alimenté par une batterie durant les parties est interdite.

### **Responsabilité**

- Le tournoi ne se tient aucunement responsable des accidents ou pertes de biens qui pourraient survenir pendant la durée du tournoi.
- Toute personne transportée à l'hôpital par ambulance est responsable des frais de ce service.

### **Règles spécifiques au tournoi**

- La période d'échauffement avant les parties sera de 2 minutes.
- La réfection de la glace sera faite entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> période de chaque partie.
- Après 3 punitions de bâtons ou 3 punitions de coups à la tête dans la même partie, le joueur fautif sera expulsé de la partie.



## Règlements du Tournoi Provincial M15 de Beloeil Édition 2025

- Le nombre de parties garanties pour chacune des classes :  
AA/D1 et BB/D2 : 3 parties garanties.  
A, B, C et D3 : 2 parties garanties.
- Tournoi à la ronde et parties à finir
  - C = Tournoi à la ronde, seul les demies-finales et la finale sont à finir.
  - AA/D1, BB/D2, A, B et D3 = Toutes les parties sont à finir.
- Le temps des périodes pour les différentes classes :  
AA/D1 et BB/D2 : 1<sup>ère</sup> : 10 min. 2<sup>e</sup> : 15 min. 3<sup>e</sup> : 15 min.  
A, B, C et D3 : 1<sup>ère</sup> : 10 min. 2<sup>e</sup> : 12 min. 3<sup>e</sup> : 12 min.
- À partir de la 2<sup>e</sup> période, s'il y a une différence de sept buts ou plus, la partie se poursuit, mais en temps continu, sauf pour les pénalités qui seront à temps arrêté.

L'arbitre en chef, le président du tournoi, les coordonnateurs ou les registraires pourront arrêter une partie s'ils jugent que la sécurité des participants est en jeu.

- Temps d'arrêt permis durant la ronde préliminaire : Non.
- Temps d'arrêt permis durant les demi-finales et finales : Oui 30 sec.
- Pour toutes les parties du tournoi (excepté les finales) l'équipe locale est déterminée à l'avance et est déjà inscrite sur l'horaire officiel. Pour les finales, les équipes locales seront déterminées par tirage au sort.
- Pour toutes les parties "gagnants-perdants" de la ronde préliminaire des catégories AA/D1, BB/D2, A, B et C (excepté les demies-finales et finales) l'équipe locale est déterminée à l'avance et est déjà inscrite sur l'horaire officiel (les gagnants sont locaux). Pour les demies-finales et finales, les équipes locales seront déterminées par tirage au sort.
- Les équipes du réseau scolaire (RSEQ), membres associés de Hockey Québec, devront se soumettre et se conformer aux règlements administratifs de Hockey Québec en vigueur.
- Aucun comportement inapproprié de la part de joueur, entraîneur ou spectateur ne sera toléré, sous peine d'expulsion.
- En cas de divergence entre ces règlements et les règlements administratifs de Hockey Québec, les règlements les plus stricts auront toujours prédominance.

### 9.7 Départage d'égalité.

Il est important de savoir que pour chaque tour de départage, l'objectif est d'identifier la ou les meilleures équipes. Chaque Critère a pour but d'éliminer une ou des équipes jusqu'à l'atteinte de l'objectif qui est d'identifier la ou les meilleures équipes.



## Règlements du Tournoi Provincial M15 de Beloeil Édition 2025

Lorsqu'il y a égalité au classement entre deux (2) ou plusieurs équipes, toutes ces équipes sont assujetties aux points suivants : À chaque critère, seules les équipes à égalité sont conservées jusqu'à ce que finalement un critère détermine la première équipe.

Lorsque la première (1<sup>er</sup>) équipe a été identifiée ou éliminée, un deuxième tour de départage doit être recommencé avec les équipes à égalité à partir du premier critère pour déterminer la deuxième (2<sup>e</sup>) équipe si nécessaire et ainsi de suite.

- A. Le plus grand nombre de points.
- B. Le plus grand nombre de victoires.
- C. Le moins de but contre.
- D. Le plus de but pour.
- E. L'équipe ayant marqué le but le plus rapide dans tous les matchs joués.

**Note1** : Dans le cas d'une équipe qui ne se présente pas pour un match, tous les matchs joués contre elle par les autres équipes ne doivent pas être considérés.

- F. L'équipe ayant accumulé le plus de points Franc Jeu.
- G. Par tirage au sort